



**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2014**

**L'ADN DE
PAPREC**



PAPREC
GROUP

RSE Paprec Group

6 millions
de tonnes
de déchets traités



74%
Taux de
recyclage
global des déchets

Plus de
6,1 millions
d'euros
dédiés à la protection
environnementale

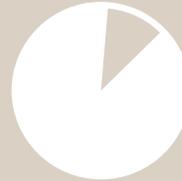


104 sites
en France
et en Suisse
dont **99**
en France

Plus de
106 millions
d'euros
consacrés aux
investissements



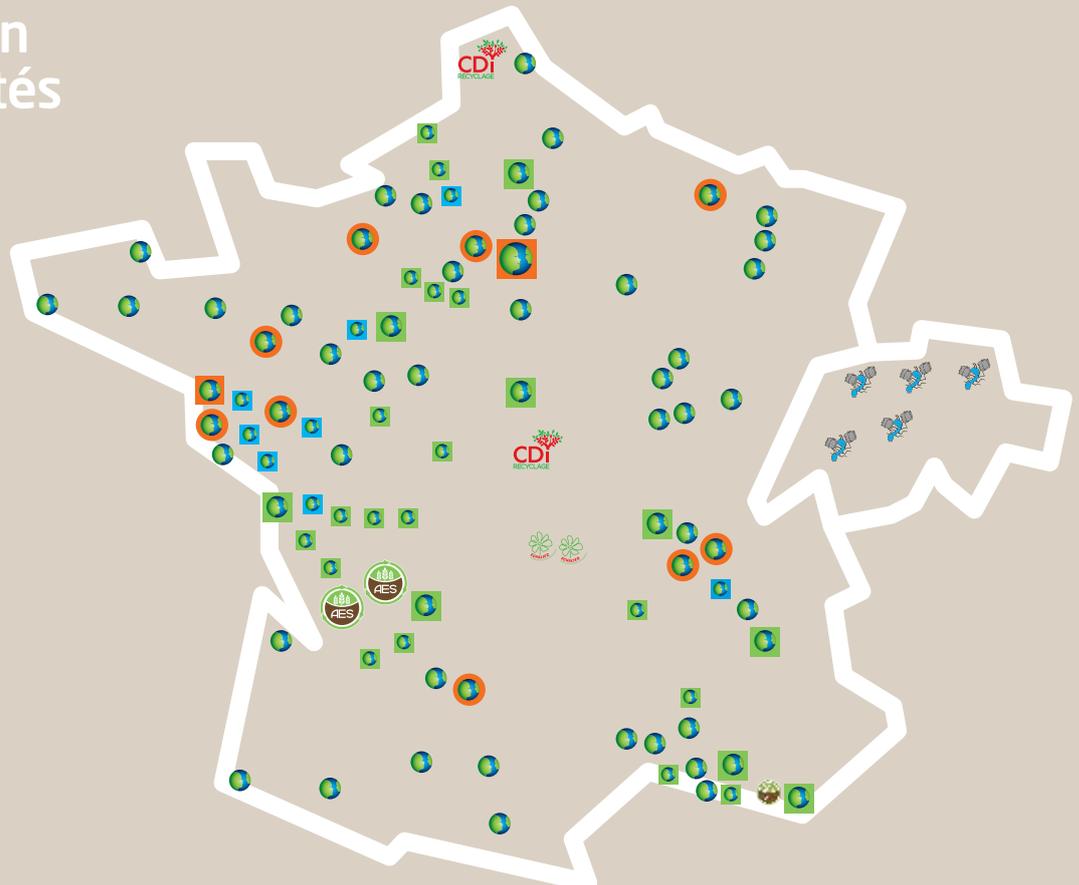
3977
SALARIÉS



Plus de
790 millions
d'euros
de chiffre d'affaires

Répartition des activités

-  Paprec Group
-  Sièges sociaux
-  Paprec Plastiques
-  NCI environnement
-  Atlantic Metal
-  CDI
-  Echalier
-  AES
-  SEF
-  Groupe Lottner



Un monde qui change

La conférence de l'ONU sur le changement climatique, la COP 21, qui se tiendra à Paris en novembre 2015, vient éclairer le rapport de développement durable de Paprec Group d'un jour particulier.

À l'heure où les nations du monde entier se mobilisent pour stabiliser puis diminuer les émissions de CO₂, on peut rappeler que le recyclage - vocation de notre entreprise qui en est le leader français - représente une contribution clé pour atteindre cet objectif. En effet, les comparateurs carbone démontrent unanimement que les matières premières issues du recyclage représentent une économie significative d'émission de gaz à effet de serre (GES) par rapport à l'utilisation de matières premières fossiles. Pour le dire autrement, la boucle industrielle qui extrait des déchets les matières premières qu'ils contiennent présente une efficacité économique et environnementale considérable. Cette économie est particulièrement spectaculaire pour certains matériaux comme l'aluminium ou le plastique. Songez par exemple qu'on divise par 2,5 l'émission de GES dans le cas d'un PET recyclé quand on le compare au PET produit à partir des dérivés d'hydrocarbures.

La montée en puissance du recyclage comme mode de traitement privilégié des déchets répond donc à un double enjeu. D'une part, il s'agit de lutter contre l'épuisement des matières premières fossiles, et ce au moment où quelques centaines de millions de personnes sortent de la pauvreté dans les nouveaux pays industrialisés et accèdent à la société de consommation. D'autre part, le recyclage participe à maîtriser l'impact sur le climat de l'activité de production des produits manufacturés.

C'est tout le sens et la fierté que partagent les clients et les collaborateurs de Paprec que d'aider à l'émergence de ce nouveau modèle économique et environnemental : produire les matières premières du 21^e siècle, des matières nobles et qui n'ont rien de secondaire.

En France, le gouvernement semble vouloir pousser à cette évolution puisque la loi de transition énergétique et de croissance verte vient consacrer par son vote l'inscription d'objectifs ambitieux de division par deux des volumes traités par enfouissement au profit du recyclage.

Paprec, qui, en 2014, a fêté 20 ans de croissance ininterrompue, voit se dessiner avec ce contexte une nouvelle vague d'opportunités. Comment répondre au défi de ces années à venir dans un métier qui se bouleverse en permanence ? Notre conviction est que cette évolution se fera d'abord dans le respect des valeurs qui façonnent l'entreprise depuis le début et qui lui attribuent un caractère atypique.

Tout d'abord, il s'agit de continuer à mettre en œuvre le temps long qui est la caractéristique du capitalisme familial que nous revendiquons. À titre personnel, l'inscription dans la durée est aussi celle de la famille Petithuguenin puisque les trois frères de la deuxième génération sont maintenant actifs au sein de l'entreprise. À titre collectif, cette dimension temps concerne aussi bien notre volonté d'investir pour développer les savoir-faire de ce métier nouveau mais aussi auprès des collaborateurs, en offrant à chacun des perspectives d'évolution au sein de l'entreprise en fonction de ses talents - en un mot, l'opportunité de faire carrière.

Métier nouveau signifie aussi risques nouveaux et notre action se focalise aussi sur la sécurité des personnes qui est une composante clé de notre évolution à venir et à laquelle nous avons donné des moyens importants. Qu'il s'agisse de la convention annuelle sécurité, de la direction des exploitations et bien sûr de l'action quotidienne de notre service QSE, tous interviennent pour soutenir et accompagner les agences dans un progrès nécessaire vers l'excellence.

Enfin la diversité est notre force. Mise au cœur de notre projet d'entreprise depuis la création du Groupe, nous avons réaffirmé son importance au travers de la charte de la diversité et de la laïcité que nous avons adoptée. Elle nous permet de conjuguer à plus grande échelle les engagements de respect de chacun et d'implication de tous pour créer les conditions d'un vivre-ensemble harmonieux. ■



SÉBASTIEN PETITHUGUENIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL PAPREC GROUP

“ La montée en puissance du recyclage répond à un double enjeu : lutter contre l'épuisement des matières premières fossiles, et maîtriser l'impact sur le climat de l'activité économique. ”



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU GROUPE

La valorisation des déchets
en matières premières
constitue le cœur du modèle
économique de Paprec.



Spécialiste du recyclage



Depuis plus de vingt ans, le Groupe développe une solution industrielle complète répondant aux besoins de ses clients privés et publics, allant de la collecte au traitement des déchets en passant par la vente de matières premières issues du recyclage. Pour développer son activité durablement, Paprec concentre ses efforts sur la recherche et l'innovation, l'engagement de ses collaborateurs, et un système de management qui concilie excellence opérationnelle, solidité financière et exemplarité vis-à-vis de ses parties prenantes.

UN SECTEUR D'ACTIVITÉ PORTEUR

Le secteur du recyclage est en forte croissance depuis plusieurs années en Europe et en France. Son développement repose sur des leviers réglementaires et économiques :

- les réglementations française et européenne deviennent chaque année plus exigeantes en matière de collecte et de recyclage des déchets. En France, le projet de loi de transition énergétique fixe des objectifs pour réduire de 50 % les déchets admis en décharge d'ici 2025, voire 2020.
- la croissance économique et démographique des pays émergents entraîne des tensions sur certaines matières directement extraites des milieux naturels, dites matières premières vierges. Dans un contexte d'épuisement des ressources fossiles, l'accès aux matières premières issues du recyclage (MPIR) représente un enjeu crucial pour de nombreux industriels.

DES ACTIFS SOLIDES QUI PÉRENNISENT LA CROISSANCE

Paprec dispose de plusieurs leviers pour assurer le développement de son activité :

- son offre de services intégrée (de la collecte des déchets à la revente de MPIR*), et variée (quatorze familles de déchets sont traitées) ;
- un maillage territorial complet (75 usines réparties sur les territoires français et suisse), garantit au Groupe de réagir rapidement aux demandes de ses clients tout en optimisant le coût liés aux déplacements afin d'être compétitif ;
- son capital humain unique, avec des collaborateurs compétents, engagés, et fiers d'appartenir au Groupe et de porter ses valeurs ;

- sa capacité à investir dans des opérations de croissance externe pour renforcer son expertise et étendre sa couverture territoriale, comme ce fut le cas en 2014 pour la division ferrailles et métaux, via l'acquisition des sociétés Desplat et Atlantic Métal. Ces investissements peuvent aussi porter sur l'innovation, pour développer de nouvelles filières, ou optimiser la performance des filières actuelles en améliorant, notamment, l'efficacité des chaînes de tri.

Trois indicateurs rendent compte de la performance de Paprec :

- sa **croissance annuelle** moyenne qui s'élève à **+ 27 %** depuis 1994 ;
- sa **capacité à recycler efficacement les déchets** : en 2014, le taux de recyclage a atteint en moyenne **74 %** (contre 73 % en 2013) ;
- la **satisfaction de ses clients**, au travers des études réalisées régulièrement et du travail quotidien des agences auprès de leurs clients.

*MPIR : Matières Premières Issues du Recyclage.



● INNOVATION

QUELLES RÉALISATIONS EN 2014 ?

L'investissement du Groupe dans les nouvelles technologies lui permet non seulement d'anticiper et de répondre à des réglementations toujours plus exigeantes, mais également d'atteindre des taux de valorisation de plus en plus élevés et de développer de nouvelles filières.

Depuis plusieurs années, Paprec investit dans les chaînes de tri les plus performantes possibles, avec notamment les chaînes dites de 3^e génération, dont la plus récente est en cours de construction à Nîmes sur le site de ValRéna, pour une mise en service en 2015.

Le Groupe a reconduit en 2014 son partenariat avec le fabricant Pellenc Selective Technologies, il bénéficie ainsi en priorité des dernières innovations et nouveautés dans les technologies du tri optique.

Afin d'améliorer sa performance opérationnelle, le Groupe a également fait l'acquisition cette année d'autres équipements modernes : un déchiqueteur à couteaux particulièrement polyvalent à l'usine de la Neuve-Lyre, une presse à balles à cadence élevée sur le site de Pont-Sainte-Maxence, et un système d'éolage sur le site d'AES.

Système d'éolage réduisant les nuisances olfactives sur le site d'AES.

La RSE au cœur du modèle de Paprec depuis 20 ans

En juillet 2014, Paprec a fêté ses 20 ans, réaffirmant à cette occasion l'ancrage de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au sein même des valeurs qui définissent le Groupe.

Selon Antonio Monteiro, conseiller du Président et ancien directeur général de la division Ventes de Matières Premières de Paprec Group :

« L'orientation de l'organisation basée sur la promotion interne, la diversité et l'égalité des chances est une des composantes qui ont favorisé le développement du groupe. [...] Paprec est devenu le leader incontournable du recyclage en France et un acteur majeur du développement durable en s'appuyant sur la confiance de nos partenaires, fournisseurs, collectivités, consommateurs de matières premières issues du recyclage, financiers et sur la volonté d'excellence de tous les collaborateurs du Groupe et en respectant nos valeurs et notre professionnalisme. »



75

**USINES
en France
dont 73
certifiées
en 2014.**

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE EN PRATIQUE

Les déchets de chantier

L'éventail des catégories de déchets gérés par Paprec est en constante évolution depuis vingt ans. Les acquisitions et avancées en termes d'innovation ont notamment permis au Groupe de bâtir son leadership sur deux filières en devenir : les déchets de chantiers et les déchets métalliques.

LES DÉCHETS DE CHANTIER OU L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN MARCHÉ

Le commissariat général de l'environnement et du développement durable a estimé en 2010 la quantité de déchets du bâtiment et des travaux publics (BTP) à plus de 260 millions de tonnes, ce qui en fait le premier secteur générateur de déchets en tonnage en France. Historiquement, il s'agit pourtant de déchets assez peu valorisés par rapport aux autres filières.

Depuis cinq ans, cette activité est en plein essor au sein du Groupe. En 2014, la division BTP du Groupe comporte quatre sites répartis sur l'ensemble du territoire français, et traite 374 milliers de tonnes de déchets issus des activités du BTP.

Le taux de recyclage atteint par Paprec, de 70% en 2014, est d'ores et déjà conforme à l'objectif mentionné dans le projet de loi sur la transition énergétique (70% de déchets de chantiers valorisés d'ici 2020).

À titre d'exemple, depuis plus de dix ans, Paprec a développé un partenariat avec Raboni, un négociant de matériaux pour le BTP, dans une logique de réutilisation des matériaux usagés (lire interview ci-contre).

UNE EXPERTISE SOLIDE DANS LE RECYCLAGE DES MÉTAUX ET FERRAILLES

En France, une part importante des métaux et ferrailles disponibles pour le recyclage provient de la filière automobile. Le volume global de déchets métalliques ayant tendance à diminuer sur le long terme, Paprec a fait un double choix : s'orienter vers le traitement de déchets spécifiques, sur des marchés de recyclage de déchets métalliques dits « de niche », et la recherche d'un taux de valorisation le plus élevé possible pour ce type de déchets. En 2014, les déchets de métaux ferreux et non-ferreux ont représenté plus de 6% du tonnage total de déchets traités, pour un revenu représentant 10% du chiffre d'affaires total.





INTERVIEW



Comment avez-vous été amené à nouer un partenariat avec PAPREC ?

Notre entreprise innove constamment, à travers des nouveaux produits et services. En France, les déchets issus du BTP représentent un gisement de près de 250 millions de tonnes par an, soit 10 fois plus que les déchets ménagers. Pourtant seulement 40% sont recyclés et valorisés, la majorité étant enfouie. Nous avons développé une solution au sein de nos points de vente pour faciliter le recyclage des déchets de chantier. C'est ainsi que le partenariat avec Paprec a commencé en 2004. Il permet d'atteindre un taux de valorisation des déchets récoltés par l'enseigne de 75%.

« Grâce à des objectifs communs orientés clients et au respect de l'environnement, notre partenariat est voué à rester fort et innovant. »

UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

KHALED BACHIR

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS EUROPE DISTRIBUTION ET PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CRH FRANCE

Quels sont les avantages de ce partenariat ?

Unique et exemplaire, la collaboration Raboni / Paprec offre la solution la plus efficace pour le recyclage des déchets de chantiers. En effet, grâce au double fret, les artisans du BTP déposent sur un même lieu leurs déchets et repartent avec des matériaux de construction neufs. Un réseau de proximité de 13 déchetteries couvre un territoire urbain dense, limite les transports entre les chantiers et les centres de recyclage. Sur chaque déchetterie un collaborateur Paprec (présent à temps plein) accueille les artisans et veille au bon déroulement du pré-tri. Par ailleurs, nous avons développé le transport fluvial : les déchets rejoignent les centres de traitement Paprec par péniche pour nos sites implantés sur les quais, ce qui évite la circulation de 45 camions en agglomération et prouve la rentabilité du transport fluvial sur courte distance. Grâce à une écoute réciproque, une confiance mutuelle et des objectifs

communs orientés « satisfaction clients » et environnementaux, notre partenariat est voué à rester fort, innovant. Nos valeurs communes créent une véritable cohésion entre nos équipes.

Quelles sont les spécificités et les forces de PAPREC ?

Paprec est le partenaire idéal grâce à son savoir-faire, sa réactivité, sa proximité avec nos équipes. Ses deux usines dédiées aux déchets de chantier, avec des chaînes de tri élaborées et performantes sont garantes d'un service de haute qualité pour nos clients. L'évacuation des déchets par voie fluviale a réduit à la fois les coûts énergétiques liés au transport et l'impact sur l'environnement. Grâce à notre péniche « Savannah », nous allons soustraire cette année plus de 70 000 tonnes de matériaux au transport routier et éviter 3 700 trajets en camion. Cela suppose quatre fois moins d'énergie primaire consommée, et quatre fois moins d'émissions de CO₂. Enfin, notre partenariat est aussi une aventure humaine. Les équipes de Paprec sont professionnelles, investies dans leurs missions et cela crée un avantage concurrentiel difficilement duplicable. Il faut garder ce niveau d'excellence pour rester le leader de la collecte et du traitement des déchets de chantier en Île-de-France. >>>

RSE : LES ENJEUX DU GROUPE

Paprec collecte les déchets de ses clients, les transforme en matières premières valorisables, qui sont ensuite vendues pour fabriquer de nouveaux produits consommables.

1



CHEZ VOUS

UNE COLLECTE DÉCENTRALISÉE

- Optimisation du taux de collecte (mélange de déchets, tri préalable...).
- Optimisation des flux de transport (émissions de CO₂ des 1 200 poids lourds et 600 véhicules légers).
- Traçabilité des déchets dangereux (D3E, amiante...).
- Satisfaction client (adaptation au processus de production, accompagnement dans le tri...).
- Sécurité des travailleurs (rippeurs, chauffeurs).
- Développement des moyens de transport alternatifs.

2



DANS NOS USINES

TRI, RECYCLAGE ET FABRICATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

- Innovation et optimisation du taux de recyclage.
- Qualité des matières sortantes.
- Sécurité des employés et des personnels intérimaires (accidents du travail, incendies).
- Formation et employabilité des salariés.
- Empreinte environnementale (pollution des sols, émissions de CO₂, consommations d'énergie).
- Respect des règles ICPE, des normes ISO, certifications.

3

DANS LE MONDE ENTIER

VENTE DES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

- Collaboration avec les acteurs économiques pour créer de nouvelles filières.
- Développement de moyens de transport alternatifs.
- Accompagnement du client et écoconception.
- Développement de nouveaux processus de valorisation (méthanisation, CSR, compostage...).
- Satisfaction client (qualité des matières, respect des cahiers des charges...).

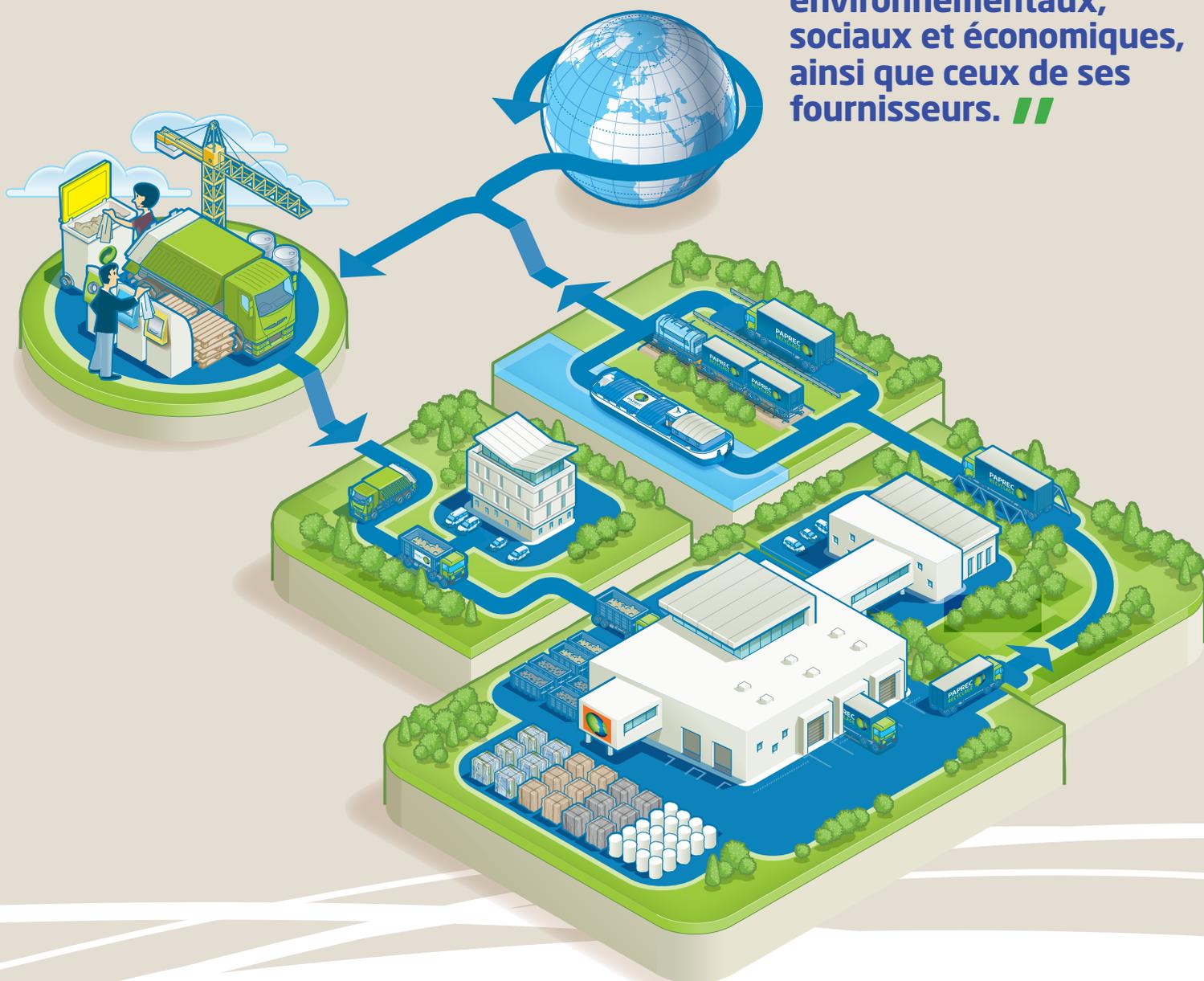
ENJEUX TRANSVERSAUX

Système de management environnemental et gestion des certifications - Achats - Veille réglementaire et respect des ICPE - Amélioration de la performance environnementale - Gouvernance éthique et responsable - Gestion des ressources humaines (salaires, formation) - Employabilité - Dialogue avec les parties prenantes.

6 millions de tonnes

de déchets traités en 2014 et recyclées en matières premières issues du recyclage.

“ Pour chacune de ses activités, Paprec Group analyse ses impacts environnementaux, sociaux et économiques, ainsi que ceux de ses fournisseurs. ”







PERFORMANCES ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Placés au centre de la stratégie, la responsabilité sociale et sociétale et le respect de l'environnement sont devenus de véritables leviers de croissance et de progrès pour le Groupe.



PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIÉTALE

La diversité et la laïcité pour philosophie

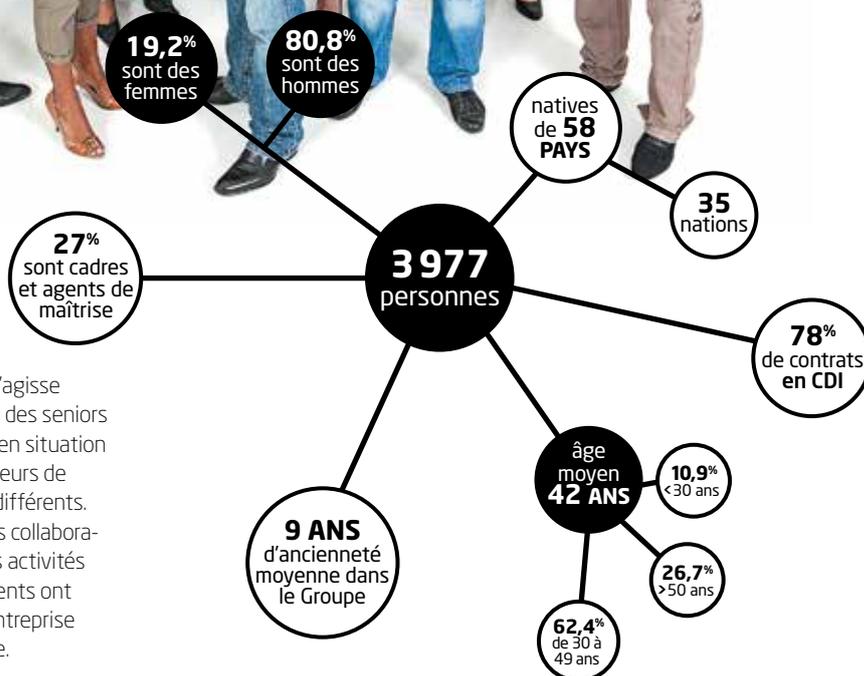


La diversité de ses talents est un actif essentiel à la réussite de Paprec Group. Elle reflète la variété des profils des collaborateurs, des différentes entreprises qui ont progressivement intégré le Groupe et qui participent désormais à son dynamisme.



LA DIVERSITÉ, CLÉ DE VOÛTE DES VALEURS DU GROUPE

La diversité recouvre de nombreux aspects, qu'il s'agisse d'égalité entre les sexes, de promotion de l'emploi des seniors et des non-diplômés, d'intégration de travailleurs en situation de handicap, ou encore d'intégration de collaborateurs de 35 nationalités différentes, et nés dans 58 pays différents. Cette diversité s'illustre de fait dans les profils des collaborateurs recrutés par Paprec et dans la variété de ses activités et de ses implantations géographiques. Ces éléments ont contribué à inscrire la diversité dans la culture d'entreprise promue par le Président-fondateur depuis l'origine.



Début 2014, Paprec a formalisé son engagement à travers l'adoption d'une Charte de la Laïcité et de la Diversité, approuvée à l'unanimité par l'ensemble des partenaires sociaux du Groupe. Cette implication a également été largement reconnue et récompensée à l'externe : en juin 2014, Paprec s'est vu remettre le Prix Spécial du Jury des Trophées Défis RSE pour sa politique d'égalité femmes/hommes. En novembre 2014, Jean-Luc Petithuguenin a quant à lui reçu le Prix de la Laïcité 2014, récompensant son engagement en faveur de la laïcité avec le Groupe Paprec.



Le Groupe promeut la diversité et la nomination de femmes dans les fonctions de direction.

INTÉGRATION ET FORMATION, VECTEURS DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE D'ENTREPRISE

L'acquisition de compétences, ainsi que la reconnaissance de la contribution de chacun contribuent à la motivation de chaque collaborateur et à la performance de chaque équipe. Aussi le Groupe s'efforce-t-il de proposer à tous des perspectives de carrière motivantes et réelles. L'ancienneté est une valeur clé pour Paprec, qui valorise et fidélise les employés qui progressent au sein du Groupe.

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et de favoriser la transmission de valeurs communes, un parcours d'intégration et un système de parrainage sont en place depuis plusieurs années. Ponctuellement, des séminaires à destination des cadres sont organisés. Lors d'acquisition de sociétés externes, Paprec porte une attention particulière à l'harmonisation des conventions collectives des nouveaux salariés avec celles qui sont en vigueur au sein du Groupe.

En 2014, Paprec a poursuivi une politique ambitieuse de promotion et de recrutement, afin de répondre aux besoins qu'implique sa croissance régulière. En 2014, le Groupe a notamment recruté 32 agents de maîtrise et 267 ouvriers et employés. Parmi les 340 recrutements réalisés, 78 % l'ont été en CDI (contre 75 % en 2013).

INTERVIEW

JEAN GLAVANY

DÉPUTÉ DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DES HAUTES-PYRÉNÉES, ANCIEN MINISTRE, AUTEUR DE « LA LAÏCITÉ : UN COMBAT POUR LA PAIX », PARU EN 2011.

UNE GRANDE ET BELLE VALEUR RÉPUBLICAINE

« Comment définiriez-vous la laïcité ?

La laïcité c'est l'application à ce qu'il y a de plus intime en nous, notre conscience, du triptyque républicain : liberté-égalité-fraternité. La laïcité affirme la liberté de conscience c'est-à-dire le droit de croire ou de ne pas croire. Elle affirme l'égalité des citoyens quelles que soient leurs consciences et leurs engagements philosophiques ou religieux. Elle garantit le vivre-ensemble dans la fraternité avec la diversité de nos consciences. La laïcité est une grande et belle valeur républicaine !

Quel regard portez-vous sur l'initiative de Paprec et sa Charte de la Laïcité et de la Diversité ? Pensez-vous qu'elle puisse influencer le débat public ?

Je trouve que c'est une très bonne initiative qui va dans le bon sens et qui indique la voie à suivre dans le monde de l'entreprise et dans la société en général. Je pense que toutes les initiatives qui visent à promouvoir la laïcité sont les bienvenues surtout dans un contexte où elle est trop souvent mise à mal et dévoyée alors qu'on en a tant besoin. Et, je pense effectivement, qu'une telle initiative peut, d'une certaine manière influencer le débat public, d'autant que cette charte n'a pas été « assenée » mais est le fruit d'un dialogue social fructueux et d'une adoption par tous les syndicats de salariés. C'est la bonne méthode !

Quelles sont, selon vous, les forces et les spécificités du Groupe ?

Ses forces et ses spécificités reposent sur ses valeurs : respect des individus et de la planète, solidarité, diversité, sur ses engagements citoyens ainsi que sur le professionnalisme du Groupe. Paprec est aussi une entreprise qui innove comme en témoigne la mise en place de sa Charte de la Laïcité et de la Diversité. »

PERFORMANCES ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Assurer la sécurité des collaborateurs

Dans un secteur manufacturier où les risques relatifs à la santé et la sécurité des salariés sont importants (incendies, répétitivité et pénibilité du travail, accidents de la route, etc.), Paprec, employeur responsable, s'efforce de réduire les situations à risque.

Intégré dans le système de management du Groupe, ce sujet est placé sous la responsabilité du service Qualité-Sécurité-Environnement (QSE), et déployé au niveau des agences par les correspondants sécurité et leurs Directeurs. La Directrice QSE rend compte mensuellement des résultats obtenus par chaque site au PDG, lors du volet sécurité du Comité Environnement.

L'industrie du recyclage est un secteur d'activité accidentogène par nature. C'est la raison pour laquelle le Groupe Paprec s'efforce d'offrir des conditions de travail les plus sûres à ses salariés. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux de fréquence de 47 et un taux de gravité de 1,8 à l'horizon 2015.

Paprec poursuit son effort de sensibilisation des employés. Des fiches thématiques sont publiées sur WikiPaprec, l'intranet du Groupe, par les correspondants sécurité afin de sensibiliser leurs

collaborateurs et d'échanger sur les bonnes pratiques identifiées au sein du Groupe. De plus, chaque nouveau collaborateur reçoit lors de son arrivée un livret recensant les bonnes pratiques à respecter en matière de santé-sécurité. Le Groupe a également procédé à un certain nombre d'investissements afin de réduire les risques liés à la sécurité. Les actions mentionnées ci-dessus ont contribué à faire baisser le taux de fréquence du Groupe en 2014 (57,46 contre 62,24 en 2013). Afin de réaffirmer son intransigeance en matière de sécurité de ses collaborateurs, le Groupe a renforcé son processus de contrôle interne dans ce domaine, et a instauré un comité « sécurité », piloté par Jean-Luc Petithuguenin.

Cette volonté d'excellence en termes de santé et de sécurité est partagée par les clients du Groupe, de plus en plus sensibles aux pratiques des recycleurs. Cela peut déboucher sur des audits spécifiques afin de s'assurer du niveau de performance en la matière.

**OBJECTIF 2015 :
SE SITUER
COMME LA
MEILLEURE
ENTREPRISE
DU SECTEUR.**



75 %
de sites
certifiés
ou disposant
d'un label
en 2014

5 sites
disposant
d'une triple
certification
en 2014

100 %
des ventes de
matières pre-
mières certifiées
ISO 9001 en 2014

54
audits
internes
réglementaires
en 2014

26
visites
de DREAL
en 2014

6 148 K€
consacrés à
la protection
de l'environnement
en 2014

Une gestion optimale des risques

En tant qu'acteur du recyclage, Paprec doit faire face à un certain nombre de risques, économiques (volatilité du prix des matières premières, solvabilité des clients, etc.) comme opérationnels (accidents de travail, interruption de production, etc.). À cet effet, le Groupe s'est doté des outils de pilotage appropriés.

UNE ORGANISATION ADAPTÉE

La direction QSE est en charge du respect des normes et réglementations sur chacun des sites du Groupe sur les sujets de qualité, d'environnement et de sécurité. Elle est également responsable du pilotage des systèmes de management dans le cadre des démarches de certification. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre 100 % de sites certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001, ou disposant d'un label (Certirec, Qualival) à horizon 2020.

Un deuxième objectif, à moyen terme, est de développer la triple certification « qualité, sécurité, environnement » sur les sites du Groupe. Fin 2014, l'ensemble de la division plastique de Paprec bénéficiait de cette triple certification ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. 75 % des sites du Groupe possèdent au moins une certification.

LA PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Les risques d'incendies sont principalement liés à des phénomènes d'auto-combustion de matières facilement inflammables (déchets en vrac – encombrants). Depuis 2013, l'ensemble des presses et broyeurs du Groupe bénéficient de systèmes d'arrosage de secours (sprinklers).

En 2014, un programme a été lancé afin d'isoler les encombrants des autres déchets présents sur site, pour limiter les risques de propagation d'incendie.

LA MULTIPLICATION DES CONTRÔLES SUR LES SITES

Paprec doit rendre des comptes aux autorités sur sa gestion des risques afin d'obtenir des autorisations d'exploitation pour les sites ICPE¹. Face aux exigences croissantes de l'administration dans le secteur du recyclage, le Groupe organise régulièrement des audits internes, effectués par la direction QSE, afin de vérifier que les procédures en place respectent les exigences de l'administration.

Il accorde également une attention particulière à l'intégration des sites en cours d'acquisition, pour lesquels les potentiels risques QSE sont identifiés via la réalisation de *due diligences* internes.



En 2014, 54 audits réglementaires ont eu lieu (contre 47 en 2013), permettant de préparer les sites aux visites réalisées par les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Celles-ci ont effectué 26 inspections en 2014 et n'ont constaté aucune non-conformité significative.

¹ Installations classées pour la protection de l'environnement.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Maîtriser l'empreinte environnementale

Si le recyclage est par essence bénéfique pour l'environnement, Paprec cherche à réduire les impacts environnementaux de ses activités et de ses sites en termes de consommation d'énergie, d'émission de gaz à effet de serre, et de pollution. Pour chacun de ces impacts, le Groupe dispose d'un système de management précis et rigoureux.

OPTIMISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Les principales sources d'énergie utilisées par Paprec pour ses activités sont le gasoil pour son parc de camions et certaines opérations de manutention ainsi que l'électricité pour ses centres de tri. En 2014, les dépenses d'électricité ont atteint 5.5 millions d'euros.

Le gasoil représente le premier poste de coûts énergétiques du Groupe et permet aux mille deux cents poids lourds et aux près de six cents véhicules légers du Groupe d'assurer la collecte des déchets auprès de ses clients.

Paprec s'efforce de renouveler régulièrement sa flotte de véhicules afin de limiter la consommation de gasoil.

En 2014, 98% véhicules automobiles acquis émettent moins de 120 grammes de CO₂ par kilomètre parcouru.

La maîtrise de ces consommations passe également par la formation des chauffeurs à l'éco conduite, et par l'optimisation du mix de transport via le recours au report modal dès que possible : 116 723 tonnes de déchets ont ainsi transité par voie fluviale en 2014, contre 107 323 tonnes en 2013.

LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET PRÉVENIR LES POLLUTIONS FUTURES

Malgré son activité de recycleur, une partie des déchets collectés par Paprec demeure non-recyclable.

L'objectif du Groupe est d'augmenter le taux de déchets recyclés, afin de produire davantage de matières premières issues du recyclage, tout en générant moins de déchets non-recyclables.

Pour atteindre cet objectif, Paprec investit dans l'amélioration de ses processus industriels sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (voir encadré ci-contre).

Certains déchets collectés par Paprec peuvent cependant s'avérer dangereux pour l'environnement (métaux lourds, batteries...). Le Groupe répond aux normes et standards réglementaires les plus exigeants et met en place des systèmes de gestion et de prévention adaptés pour prévenir les pollutions éventuelles liées au recyclage de ces déchets. Aucune pollution de ce type n'a été relevée en 2014 sur les sites du Groupe.

Principaux impacts et bénéfices environnementaux induits par les activités de recyclage.

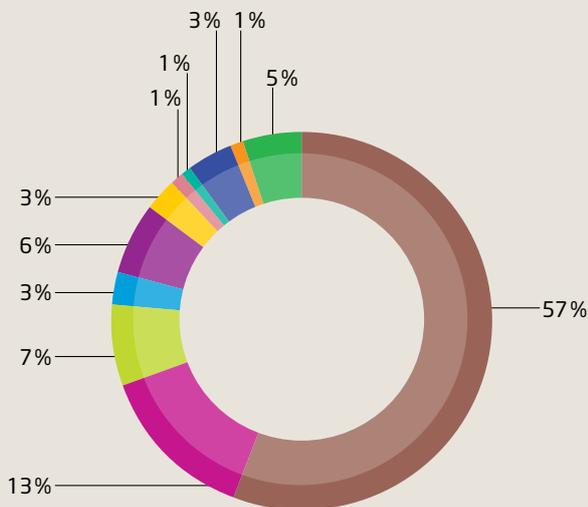
	<u>Impacts</u>	<u>Bénéfices</u>
Matières premières	—	Économie de ressources naturelles.
Énergie	Consommation énergétique nécessaire aux opérations de tri et de valorisation. Consommation de carburant pour assurer la collecte et le transport des déchets et des matières premières issues du recyclage.	Réduction des consommations d'énergie nécessaires à la production des matières premières vierges.
Sols	Mise en décharge des déchets non-valorisables.	Diminution de la quantité de déchets mis en décharge et donc des pollutions induites.
Eau	Pollution des milieux aquatiques en cas d'incidents majeurs.	Diminution des polluants susceptibles de dégrader les nappes phréatiques. Réduction des consommations d'eau nécessaires à la production des matières premières vierges.

TAUX DE RECYCLAGE PAR TYPE DE DÉCHETS



116 723
tonnes de déchets
ont transité par voie
fluviale en 2014

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ EN 2014



MESURER L'EMPREINTE CARBONE

Paprec a mis en place depuis 2011 un outil de mesure de son empreinte carbone, selon la méthode du GHG Protocol², afin d'anticiper les obligations réglementaires et de répondre à un nombre croissant de demandes clients.

Les émissions de Paprec s'élèvent à 74 022 tonnes équivalent CO₂ pour le scope 1 (émissions directes), et à 3 193 tonnes équivalent CO₂ pour le scope 2 (émissions indirectes - électricité).

Chaîne de tri de 3^e génération au Blanc-Mesnil : une meilleure valorisation des DIB

Le 6 juin 2014, Paprec a inauguré sa nouvelle chaîne de tri de 3^e génération installée sur son site du Blanc-Mesnil, dédiée au traitement des DIB. Ceci illustre la volonté du Groupe d'investir dans des technologies entraînant une amélioration des performances opérationnelles, entre autres une capacité de tri améliorée grâce notamment à l'utilisation d'un trieur optique permettant de séparer avec finesse les différentes catégories de déchets qui composent les DIB. Avec cet investissement, le taux de valorisation des DIB du site devrait passer de 55 % à 80 %.

² Standard international de comptabilité carbone et base des formats de reporting carbone utilisés par les agences de notation comme par exemple le Carbon Disclosure Project.

Une contribution environnementale positive

L'activité de recyclage de Paprec contribue à réduire la quantité de déchets ultimes générés par les acteurs économiques et à limiter la consommation de matières premières vierges.

LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

L'activité de Paprec est par essence bénéfique pour l'environnement. La production de matières premières issues du recyclage permet en effet de limiter les impacts liés à l'extraction de matières premières vierges, mais également la consommation d'énergie nécessaire à la transformation de ces matières premières vierges, et donc les émissions de CO₂ associées.

En 2014, Paprec a recyclé près de 6 millions de tonnes de déchets. L'optimisation du taux de recyclage pour l'ensemble des matières traitées par le Groupe constitue ainsi un enjeu majeur, non seulement d'un point de vue économique pour l'entreprise, mais également du point de vue des bénéfices environnementaux propres à l'activité de recyclage.

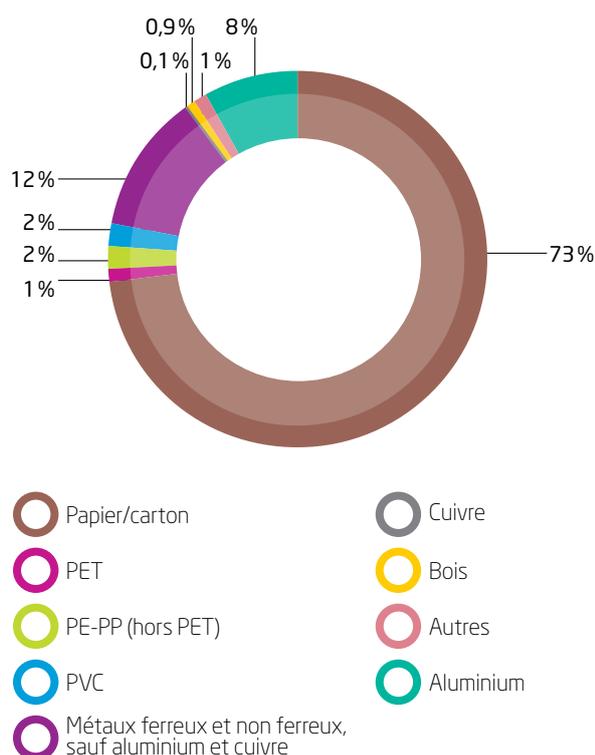
3,23

Mtég CO₂ évitées.

LES ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES PAR LE RECYCLAGE

Le bilan GES effectué tous les ans par Paprec mesure les émissions évitées par l'activité de recyclage du Groupe. Les facteurs d'émissions utilisés pour effectuer ce calcul, extraits de la base Prognos 2008, comparent les émissions liées à l'extraction et au traitement des matières premières vierges, à celles liées au recyclage de ces mêmes matières. En 2014, ces émissions évitées s'élèvent à 3,23 millions de tonnes équivalent CO₂.

ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES EN 2014



Une empreinte économique créatrice de valeur

D'après un rapport établi en 2013³, à volume de déchets traités équivalent, l'activité de recyclage est six fois plus génératrice d'emplois que la mise en décharge. De plus, les opérations du Groupe impliquent une création de valeur non délocalisable dans les territoires où le Groupe est implanté.

CRÉATEUR D'EMPLOIS LOCAUX ET DURABLES

Paprec est un acteur du développement économique des territoires où il opère. Paprec Group contribue à la pérennité de plusieurs milliers d'emplois en tant qu'employeur en sécurisant l'emploi de près de 4 000 collaborateurs mais aussi en tant que donneur d'ordre auprès de ses fournisseurs.

En outre, le Groupe travaille également à l'insertion par l'emploi, sous plusieurs formes : en partenariat avec l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT), en collaborant avec de nombreuses EA et ESAT, en soutenant le GESAT (Réseau national du secteur protégé et adapté), en parrainant des personnes éloignées de l'emploi, etc. En 2014, l'agence Paprec Chantiers, à Gennevilliers, a poursuivi sa collaboration avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

UNE POLITIQUE ACHATS FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les opérations de Paprec s'étendent sur l'ensemble des territoires français et suisse. Ce maillage territorial, ainsi que le modèle économique du Groupe, qui repose sur sa capacité d'anticipation des besoins et sa réactivité, impliquent une proximité géographique importante avec ses fournisseurs.

Les fournisseurs locaux représentent ainsi une part importante des achats du Groupe et la Direction des achats veille à sélectionner des fournisseurs disposant d'un réseau d'implantations locales pour une plus grande proximité avec les agences. Les PME-PMI représentent environ 50% des fournisseurs de Paprec et s'imposent comme des partenaires fiables et rapidement mobilisables.

UNE POLITIQUE SOCIALE EXIGEANTE

Paprec mène une politique de rémunération attractive pour tous ses collaborateurs, et veille à avoir une politique sociale avancée pour les plus bas salaires. L'ensemble des collaborateurs reçoit ainsi une rémunération brute au moins égale au smic plus 150 euros, ainsi qu'un treizième mois.



³ « L'industrie du recyclage en France : Changer de dimension pour créer des emplois ? », rapport établi par le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET) et par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).

Dynamiser l'ancrage local et le dialogue avec les élus

Le grand nombre d'implantations locales du Groupe et son positionnement sur un marché dont la réglementation évolue rapidement impliquent une communication régulière avec les élus locaux et nationaux pour assurer son développement.

Piloté sur le plan national par la direction du Groupe, le dialogue avec les élus est également assuré par chacun des directeurs d'agences et de régions. Les élus sont sensibilisés à l'ensemble des métiers et compétences de Paprec, et aux contraintes auxquelles il peut être confronté.

DES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES QUI S'INSCRIVENT DANS LA DURÉE

Afin de s'intégrer au mieux dans les territoires où il s'implante, Paprec s'efforce d'entretenir des relations de bonne entente avec les parties prenantes locales. Lors du rachat de sites existants, Paprec procède systématiquement aux investissements éventuellement nécessaires de réduction des nuisances préexistantes.

Le Groupe a la volonté d'exploiter sur le long terme des sites exemplaires, ce qui contribue à l'acceptabilité de ses opérations auprès des riverains.

Deux exemples récents illustrent cette démarche :

- le Groupe a acquis le site de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) en 2013. Ce site entretenait auparavant des relations difficiles avec la résidence voisine, notamment en raison de l'envol des déchets du centre vers la résidence. Fidèle à sa volonté d'exemplarité, le Groupe a investi dans la pose de filets anti-envol et a réalisé des travaux d'aménagement paysager du site incluant avec des actions fortes pour la biodiversité (plantation d'oliviers notamment).
- Dans le cas de la société AES (rachetée par Paprec en 2011), la question des nuisances olfactives liées à l'activité de compostage des déchets verts avec des boues de station d'épuration a nécessité des investissements de plus de 3,5 millions d'euros. Ces investissements ont permis d'isoler le bâtiment où avait lieu le procédé de compostage, d'améliorer le procédé de traitement et d'évacuation des fumées, et de doter le bâtiment d'un système d'éolage performant pour le traitement des odeurs. Cela a permis au Groupe de développer une réelle expertise en matière de traitement des odeurs et fumées en sortie d'usine.

UN MAILLAGE TERRITORIAL ÉTENDU



Usine PAPREC - Harnes



Usine AES - Saint-Christophe-de-Double



Usine PAPREC - Liouc

INTERVIEW



BERNARD VAURIAC

MAIRE DE SAINT JORY DE CHALAIS ET PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE JUMILHAC LE GRAND
PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD LIMOUSIN

« Quelles sont les améliorations apportées par Paprec depuis son arrivée chez AES ? »

L'arrivée de Paprec sur le site d'AES a amené une véritable culture d'excellence en termes de gestion des impacts sur l'environnement. Paprec a su prendre ses responsabilités en garantissant une réelle prise en compte des réalités vécues sur le terrain. En cohérence avec leur implication en faveur du développement durable, AES et Paprec ont réussi le pari de s'intégrer pleinement dans le tissu économique local, tout en exerçant une activité de gestion des déchets.

« Quelle est, selon vous, la place d'AES-Paprec dans la vie locale ? »

Si elle est naturellement tournée vers l'agriculture grâce à la valorisation agricole d'amendement organique, AES exerce néanmoins une activité industrielle dans un environnement sensible au respect de la qualité de vie. L'engagement du Groupe Paprec a permis d'apporter des actions correctives, et des réponses concrètes aux problématiques autrefois rencontrées sur le site. Grâce à sa volonté de gérer des

sites exemplaires en matière d'environnement, Paprec a su nouer des relations saines avec tous les acteurs et partenaires locaux, qu'ils soient publics ou privés.

« En cohérence avec leur implication en faveur du développement durable, AES et Paprec ont réussi le pari de s'intégrer dans le tissu économique local. »

« Quelles sont selon vous les spécificités et les forces de Paprec ? »

Paprec se démarque notamment par sa capacité d'investissement. Avec un site placé sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, AES s'est montrée à l'écoute des collectivités et des riverains de ses sites, et n'a pas hésité à fortement miser sur l'amélioration de son outil de travail. Ces investissements conséquents, dont l'unique objectif a été de disposer d'un site de traitement respectueux de son environnement, ont été un signe fort du Groupe, prouvant ainsi sa volonté d'avancer dans le sens du Développement Durable. »



Usine Pilote
PAPREC-PSM



Usine MPB -
Chalon



Usine PAPREC -
Saint-Herblain



Usine NCI -
La Rochelle

L'engagement d'une entreprise citoyenne

Paprec s'engage auprès d'associations et autres organismes dont les valeurs concordent avec celles du Groupe. Ainsi, en 2014, Paprec a continué d'apporter son soutien dans le secteur du sport, de la culture, de la santé et de la protection de l'environnement.

DES INITIATIVES DE SPONSORING DURABLE

Paprec soutient la Voile depuis dix ans et s'est lancé dans la construction d'un nouveau monocoque dans l'optique du Vendée Globe 2016. Paprec est également engagé auprès d'autres acteurs de la Voile et soutient Stéphane Névé, skipper du TP52 Paprec, meilleur bateau amateur de France, et directeur du site Paprec de Quimper. Le Groupe soutient également plusieurs clubs sportifs depuis plusieurs années, et sponsorise en particulier les clubs au sein desquels ses collaborateurs sont engagés.



VALORISER LES COLLABORATEURS

Équipe de marathonniens de la même agence prêts à courir l'Éco-Trail de Paris, cycliste multipliant les courses, footballeurs amateurs, alpiniste rêvant, quelques temps après avoir vaincu le terrible Aconcagua, de gravir l'Everest, Paprec sait soutenir ses collaborateurs les plus sportifs. En 2007, le Groupe, a reçu la victoire du trophée Sporsora pour la meilleure utilisation du sponsoring interne à des fins de ressources humaines.



UN SOUTIEN HISTORIQUE AU BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS

En 2007, Paprec est devenu le mécène principal du Ballet de l'Opéra national de Paris, un partenariat qui s'inscrit dans la durée. À la clé, des espaces dédiés pour le Groupe dans les communications de l'Opéra, la possibilité d'organiser des soirées Opéra ainsi que de proposer aux collaborateurs d'assister à des séances de travail.

DISTINCTIONS

En 2014, PAPREC a vu sa politique RSE distinguée par des prix prestigieux, dont le Prix Défis RSE pour sa politique d'égalité femmes/hommes, ou encore le Grand Prix National de la Laïcité.



PAPREC SIGNE UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC WWF

Paprec a signé le 1^{er} avril 2014 un nouveau partenariat de trois ans avec WWF. Paprec devient ainsi grand mécène de WWF et soutient désormais l'action en faveur de la protection de la mer Méditerranée. Le partenariat s'étend également à une veille et des échanges sur la thématique «énergie», une valorisation de l'offre sur le récepteur «Reflex», et enfin à un accompagnement de WWF sur certains projets d'implantation de centres de recyclage.

Le mécénat dans le domaine de la santé

Paprec soutient la fédération Jalmalv, un des principaux initiateurs du mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement en fin de vie en France. Au cours des dernières années, Jalmalv a contribué à l'élaboration de plusieurs textes législatifs relatifs à la fin de vie. C'est également un acteur engagé au sein de l'Observatoire national des conditions de la fin de vie.

Paprec soutient également l'Association Hadassah France, qui vise à collecter des fonds pour l'hôpital universitaire Hadassah à Jérusalem (Israël) et y soutenir la recherche médicale, de réputation mondiale.





INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Afin de témoigner de l'exemplarité du Groupe en matière de RSE, Paprec s'est doté des moyens nécessaires à la structuration de sa démarche RSE et consacre une attention particulière aux performances obtenues dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.



ENJEUX ET INDICATEURS DE LA RSE

Gouvernance



Sous l'égide de son Président-fondateur, le Groupe s'est progressivement doté des organes de gouvernance nécessaires à son développement et à son pilotage.

UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE AUTOUR DE COMITÉS

Paprec a structuré sa gouvernance autour des instances suivantes :

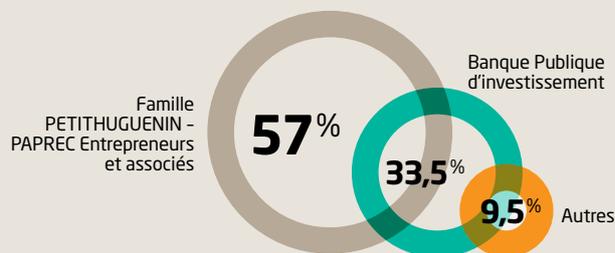
- Le Conseil de Surveillance, en charge de rendre compte aux actionnaires du bon fonctionnement de l'entreprise, est un organe non-exécutif composé des principaux actionnaires de Paprec ;
- Le Comité Exécutif est l'instance de pilotage du Groupe. Il est composé de douze membres (dont Jean-Luc Petithuguenin, les Directeurs Généraux Adjointes du Groupe et les Directeurs Délégués) ;
- Le Comité d'Audit a pour mission de veiller à la bonne gestion des risques auxquels le Groupe est exposé et de valider les processus de contrôle interne ;
- Le Comité Stratégique ;
- Le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Paprec dispose en outre de comités spécifiques pour chaque fonction et chaque métier de l'entreprise (ressources humaines, rémunération, immobilier, environnement, sécurité, etc.), et dans certaines agences ainsi que pour chaque acquisition, ce qui permet de piloter au plus près la performance de chacune des composantes du Groupe.

Cette organisation permet d'une part une remontée directe des informations et permet d'autre part à chaque directeur d'agence d'échanger régulièrement avec Jean-Luc Petithuguenin.

Fidèle à ses objectifs en termes de diversité et d'intégration des femmes à tous les niveaux de la société, le Groupe a accueilli deux femmes dans son Conseil d'Administration le 22 septembre 2014 : Isabelle Boccon-Gibod et Catherine Ronge.

LA STRUCTURE CAPITALISTIQUE DU GROUPE



STRUCTURE ACTIONNAIRE DU GROUPE DEPUIS 2012 :

Conseil de surveillance :

13%
d'administrateurs féminins

20%
d'administrateurs indépendants

91%
Taux moyen de participation

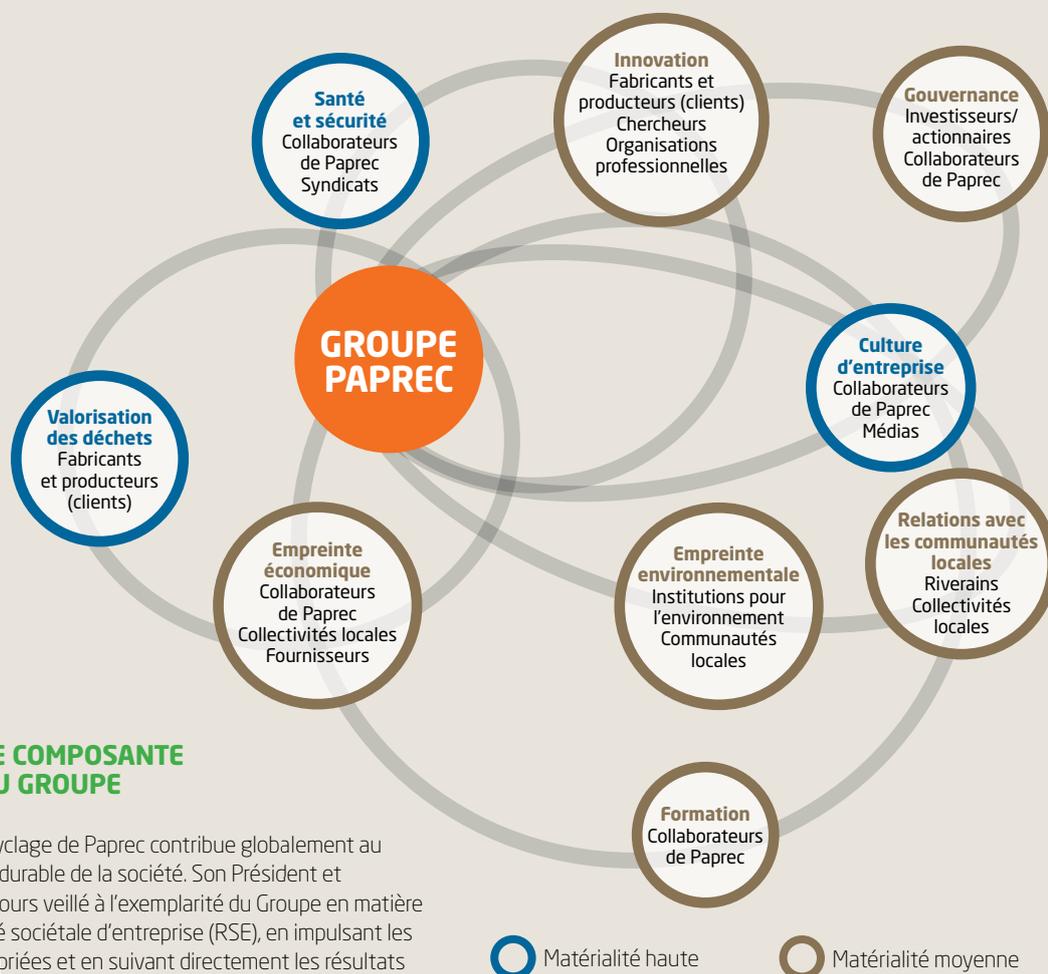
Existence de comités spécialisés :



La prise en compte des enjeux extra-financiers dans la recherche de financement externe

Paprec a réalisé en mars 2015 l'émission d'un *Green Bond* de 480M€, devenant ainsi la première entreprise française de taille intermédiaire à émettre ce type d'obligation. Ce *Green Bond* servira au financement d'une partie de l'endettement qui avait servi à financer les activités et le développement du Groupe, et non à financer un investissement futur.

Démarche et management de la RSE



LA RSE, UNE COMPOSANTE DE L'ADN DU GROUPE

L'activité de recyclage de Paprec contribue globalement au développement durable de la société. Son Président et fondateur a toujours veillé à l'exemplarité du Groupe en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), en impulsant les politiques appropriées et en suivant directement les résultats obtenus en la matière.

Depuis 2007, Jean-Luc Petithuguenin a ainsi doté le Groupe des moyens nécessaires à la structuration de sa démarche RSE qui implique l'ensemble du Groupe. Cette démarche s'est notamment concrétisée par la publication d'un Rapport Développement Durable. Dans une logique d'excellence, Paprec élabore ce rapport conformément aux exigences du référentiel GRI 4 (le rapport 2013 était élaboré sur le précédent référentiel GRI 3.1).

En 2010, Paprec a mis en place un tableau de bord comportant des indicateurs extra-financiers, couvrant une grande partie des thématiques mentionnées dans la loi Grenelle 2.

La démarche RSE de Paprec est diffusée et adoptée par l'ensemble des métiers avec la volonté partagée de développer une entreprise à l'image de ses valeurs.

En outre, depuis 2005, Paprec adhère au Pacte Mondial des Nations Unies, et doit ainsi communiquer chaque année les mesures mises en œuvre pour respecter les dix principes du Pacte Mondial.

Acteur majeur de la promotion du recyclage auprès des interlocuteurs externes.

Paprec est un acteur majeur de la promotion du recyclage auprès de ses divers interlocuteurs externes. Le Groupe contribue depuis de nombreuses années à changer l'image associée à la profession.

Jean-Luc Petithuguenin préside la commission communication de FEDEREC qui regroupe les acteurs du recyclage en France et est en charge de promouvoir ce secteur d'activité. Erwan Le Meur, Directeur délégué de Paprec Group, préside quant à lui la branche déchets du BTP de cette même fédération. Le 6 octobre 2014, Paprec a annoncé son adhésion à l'association française des entreprises pour l'environnement (EpE).

Tableaux d'indicateurs RSE

PROFIL ET GOUVERNANCE

Référence aux thèmes
de la loi Grenelle 2 -
Art. R. 225-102.1
(Décret n° 2012-557)

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	GRI 4		
Conseil d'administration							
Nombre de réunions du conseil de surveillance	Nb	6	8	6	G4 34		
Taux de participation au conseil de surveillance	%	98	96	91	G4 34		
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	17	20	20	G4 34		
Pourcentage d'administrateurs féminins	%	6	6	13	G4 34		
Comité exécutif (ou Comité de direction)							
Nombre de membres du comité exécutif	Nb	12	13	12	G4 34		
Nombre de réunions du comité exécutif / comité de direction	Nb	10	10	11	G4 34		
Pourcentage de membres féminins	%	25	23	25	G4 34		
Audit et contrôle interne							
Nombre de réunions du comité d'audit	Nb	3	4	2	G4 33		
Taux de participation aux réunions du comité d'audit	%	100	100	100	G4 33		
Dépenses de vérification externe des comptes (Commissaires aux Comptes)	k€	774,99	843,87	816,70	G4 33		
Information financière							
Valeur totale des actifs	k€	885 221	1 294 854	1 288 701	G4 9		
Immobilisations corporelles	k€	684 268	753 955	846 124	G4 9		
Chiffre d'affaires consolidé	k€	656 806	743 988	790 585	G4 9		
Répartition du chiffre d'affaires par type de clients (hors croissance externe)							
						G4 9	
■ Collectivités locales	%	16,2	14,0	15,0	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
■ Entreprises privées	%	83,8	86,0	85,0	G4 9		
Montant des investissements matériels du groupe	k€	68 900	73 765	69 196	G4 9		
Montant des investissements de croissance externe	k€	49 869	21 275	37 166	G4 9		
Total des investissements du groupe	k€	118 769	95 040	106 362	G4 9		
Implantations							
Nombre total de sites Paprec							
■ En France	Nb	83	98	104	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
■ En Suisse	Nb	78	93	99	G4 6		
	Nb	5	5	5	G4 6		
Nombre de sites par type en France							
■ Usines	Nb	56	70	75	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
■ Agences commerciales et bureaux	Nb	4	4	4	G4 6		
■ Autres (sites de regroupement, éco-site, usines en construction...)	Nb	10	12	13	G4 6		
Centres d'enfouissement	Nb	7	7	7	G4 6		
Types de sites industriels en France							
■ Plateformes de stockage de déchets dangereux	Nb	5	5	5	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
■ Centres de stockage de déchets ultimes	Nb	7	7	7	G4 6		
■ Usines de compostage	Nb	2	4	4	G4 6		
■ Usines DEEE	Nb	9	9	9	G4 6		
■ Usines Plastiques	Nb	7	8	10	G4 6		
■ Usines de traitement pour les déchets de chantier	Nb	7	7	7	G4 6		
■ Usines de traitement des pneumatiques usagés	Nb	2	1	1	G4 6		
■ Usines de recyclage des vieux papiers, DIB, Bois	Nb	37	43	43	G4 6		
■ Usines de destruction confidentielle des papiers de bureaux	Nb	6	8	8	G4 6		
■ Usines de tri de Collecte Sélective	Nb	8	12	14	G4 6		
■ Usines de recyclage des ferrailles et métaux	Nb	4	11	14	G4 6		
Impact économique local							
Salaire minimal brut par mois (payé sur 13 mois)	€	1 706,3	1 711,9	1 728	EC 1		Impacts économiques
Innovation							
Nombre d'heures dédiées à l'innovation [Jusqu'en 2013, hors Informatique]	Nb	12 492	13 335	25 600	INN 1		
Investissements destinés à l'innovation	k€	1 193	1 405	1 590	INN 1		
Dépenses de R&D éligibles au Crédit Impôt Recherche (CIR)	k€	1 140	1 370	1 569	INN 1		

PERFORMANCE SOCIALE

Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)



Indicateurs

2012 2013 2014 GRI 4

Groupe (dont AES, Prevost, Sophed et Echaller) hors FFR, Suisse et acquisitions 2012

Groupe (dont AES, Prevost, NCI, Gros Environnement, Sophed, Echaller, SEF, MPB, OTC) hors FFR, Suisse, MetalArc, Atlantic Metal

Périmètre 2013 + Desplat + Prodig

Emplois et effectifs

Effectif total moyen annuel*	Nb salariés	3 505	3 955	4 191	LA 1
Effectif du périmètre du Rapport	Nb salariés	3 303	3 755	3 977	LA 1

Répartition par Division

■ Sièges et Agences Commerciales	%	6,2	7,1	7,9	LA 1
■ Usines et autres	%	93,8	92,9	92,1	LA 1

Répartition de l'effectif par zone géographique

■ France	Nb	3 303	3 755	4 077	LA 1
■ Suisse	Nb	117	121	114	LA 1

Répartition de l'effectif par type de contrat

■ CDI	%	74,1	76,9	74,7	G4 10
■ CDD et intérim	%	24,4	22,1	24,3	G4 10
■ Autre type de contrat : apprentis et contrats professionnels	%	1,5	1,0	1,0	G4 10

Répartition de l'effectif par statut

■ Cadres	%	12,3	11,8	12,8	G4 10
■ Agents de maîtrise et assimilés cadres	%	13,5	14,81	14,2	G4 10
■ Employés - ouvriers	%	74,2	73,4	73	G4 10

Répartition des salariés par âge

■ Salariés de moins de 30 ans	%	15	12,3	10,9	LA 1
■ Salariés de 30 à 49 ans	%	61,2	62,2	62,4	LA 1
■ Salariés de plus de 50 ans	%	23,8	25,5	26,7	LA 1

Âge moyen

Années	41,78	42,26	42,18	LA 1
--------	-------	-------	-------	------

Ancienneté moyenne au sein du groupe (ou de l'entité intégrée au groupe Paprec)

Années	8,5	9	9,06	LA 1
--------	-----	---	------	------

Mouvements dans l'effectif

Nombre d'embauches par statut

Nb salariés	254	240	340	LA 1	
■ Cadres	Nb salariés	22	45	41	LA 1
■ Agents de maîtrise	Nb salariés	29	26	32	LA 1
■ Employés - ouvriers	Nb salariés	203	169	267	LA 1

Pourcentage des embauches en CDI

%	71	75,4	78	LA 1
---	----	------	----	------

Nombre de départs et répartition par motif de départ

Nb	299	309	348	LA 1	
■ Rupture de période d'essai	%	3,7	3,9	3,7	LA 1
■ Fin de CDD ou d'interim	%	19,1	17,2	16,4	LA 1
■ Départ en retraite	%	6,4	6,8	7,5	LA 1
■ Licenciements	%	25,1	30,7	27	LA 1
■ Départs volontaires et démissions	%	43,1	33	37,6	LA 1
■ Autres	%	2,7	8,4	7,8	LA 1

Taux de départ

%	9,1	8,2	8,7	LA 1
---	-----	-----	-----	------

Taux de rotation

%	8,4	7,3	8,6	LA 1
---	-----	-----	-----	------

Nombre de candidatures reçues (web + courrier)

Nb	3 001	4 639	4 934	LA 1
----	-------	-------	-------	------

Relations avec les salariés

Nombre d'accords collectifs

Nb	11	13	20	LA 4
----	----	----	----	------

Pourcentage de salariés couverts par ces accords collectifs

%	87	98	100	LA 4
---	----	----	-----	------

Nombre de délégués syndicaux

Nb	14	14	15	LA 4
----	----	----	----	------

Taux de participation aux élections professionnelles

%	82	79	67	LA 4
---	----	----	----	------

Nombre de membres au CHSCT

Nb	36	41	40	LA 5
----	----	----	----	------

Nombre de délégués du personnel / représentants du personnel

Nb	204	200	238	LA 5
----	-----	-----	-----	------

Emploi

Emploi

Relations sociales

Santé et sécurité

PERFORMANCE SOCIALE

**Référence aux thèmes
de la loi Grenelle 2 -
Art. R. 225-102.1
(Décret n° 2012-557)**

<u>Indicateurs</u>	 Unité	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>GRI 4</u>		
		Groupe (dont AES, Prevost, Sophed et Echaliér) hors FPR, Suisse et acquisitions 2012	Groupe (dont AES, Prevost, NCI, Gros Environnement, Sophed, Echaliér, SEF, MPB, OTQ) hors FPR, Suisse, MetalArc, Atlantic Metal	Périmètre 2013 + Desplat + Prodig			
Santé et sécurité au travail							
Dépenses totales de santé et sécurité au travail (formation, achat d'équipement)	K€	1 542	2 004	2 466	LA 6 & 7	Santé et sécurité	
Taux de fréquence des accidents de travail	Taux	64,85	62,24	57,46	LA 6 & 7		
Moyenne professionnelle des taux de fréquence des accidents de travail	Taux	54,7	51,9	48	LA 6 & 7		
Taux de gravité des accidents du travail	Taux	1,95	2,28	2,17	LA 6 & 7		
Moyenne professionnelle des taux de gravité des accidents de travail	Taux	3,5	3,2	2,8	LA 6 & 7		
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident du travail	Nb	8 839	9 797	9 722	LA 6 & 7		
Taux d'absentéisme	Taux	5,52	5,02	5,14	LA 6 & 7	Organisation du travail	
Formation et développement des compétences							
Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé (jusqu'en 2013: hors formations internes)	Nb	27,3	18,5	19,9	LA 9	Formation	
Nombre total d'heures de formation	Nb	ND	ND	19 725	LA 9		
Nombre de promotions internes	Nb salariés	122	257	251	LA 10		
■ Dont employé à agent de maîtrise et ouvrier à agent de maîtrise	Nb salariés	30	35	29	LA 10		
■ Dont agent de maîtrise à assimilé cadre et cadre	Nb salariés	10	17	50	LA 10		
Nombre de parcours d'intégration pour les nouvelles recrues	Nb	49	106	75	LA 10		
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les agents de maîtrise	Nombre de jours	15	15	15	LA 10		
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les cadres	Nombre de jours	30	30	32	LA 10		
Nombre de parrains internes	Nb	31	44	48	LA 10		
Diversité et égalité des chances							
Répartition des salariés par genre						LA 1	
■ Hommes (%)	%	81,2	81,2	80,8	LA 1	Emploi	
■ Femmes (%)		18,8	18,8	19,2	LA 1		
Répartition des femmes par statut						CLT 1	
■ Cadres		19,0	18,3	18,5	CLT 1	Diversité et égalité des chances	
■ Agents de maîtrise	%	26,3	28,2	25,7	CLT 1		
■ Employés - ouvriers		54,7	53,4	55,8	CLT 1		
Proportion de femmes par statut							CLT 1
■ Cadres		29,4	27,6	27,7	CLT 1		
■ Agents de maîtrise	%	36,9	36,3	34,8	CLT 1		
■ Employés - ouvriers		14	14,1	15	CLT 1		
Proportion de femmes promues parmi le total de salariés femmes, par statut							CLT 1
■ Cadres		ND	ND	24,5	CLT 1		
■ Agents de maîtrise	%	ND	ND	35,8	CLT 1		
■ Employés - ouvriers		ND	ND	3,5	CLT 1		
Proportion d'hommes promus parmi le total de salariés hommes, par statut						CLT 1	
■ Cadres		ND	ND	20,4	CLT 1		
■ Agents de maîtrise	%	ND	ND	32,7	CLT 1		
■ Employés - ouvriers		ND	ND	3,2	CLT 1		

PERFORMANCE SOCIALE

Indicateurs	Unité	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)			GRI 4	
		2012	2013	2014		
<p>Groupe (dont AES, Prevost, NCL, Gros Environnement, Sophed, Echaller, SEF, MPB, OTC) hors FFR, Suisse et acquisitions 2012</p> <p>Groupe (dont AES, Prevost, NCL, Gros Environnement, Sophed, Echaller, SEF, MPB, OTC) hors FFR, Suisse, MetalArc, Atlantic Metal</p> <p>Périmètre 2013 + Desplat + Prodhag</p>						
Diversité et égalité des chances						
Nombre d'embauche de seniors	Nb	24	13	34	CLT 1	Diversité et égalité des chances
Nombre d'embauches de salariés en situation de handicap	Nb salariés	9	8	2	CLT 1	
Nombre de salariés en situation de handicap	Nb salariés	91	88	127	CLT 1	
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	71	67	76	CLT 1	
Nombre de pays de naissance des collaborateurs	Nb	57	56	58	CLT 1	Employi
Nombre de nationalités	Nb	38	33	35	CLT 1	
Rémunération						
Masse salariale	k€	72 016	81 640	87 799	LA 1	Employi
Salaire moyen annuel brut hors charges sociales par statut	k€	29,7	31,3	31,7	LA 1	
Cadres	k€	63	61,2	60,3	LA 1	
Agents de maîtrise	k€	33,1	34,4	35,9	LA 1	
Employés - ouvriers	k€	24,7	25,8	25,6	LA 1	
Montant de la participation	k€	153,3	322,6	253,2	LA 1	Organisation du travail
Conditions de travail						
Part des ouvriers avec des horaires de travail par roulement	%	2,08	2,77	4,27	LA 1	

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Indicateurs	Unité	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)			GRI 4	
		2012	2013	2014		
<p>Groupe (dont AES, Prevost, NCL, Gros Environnement, Sophed, Echaller, SEF, MPB, OTC) hors FFR, Suisse et acquisitions 2012</p> <p>Groupe (dont AES, Prevost, NCL, Gros Environnement, Sophed, Echaller, SEF, MPB, OTC) hors FFR, Suisse, MetalArc, Atlantic Metal</p> <p>Périmètre 2013 + Desplat + Prodhag</p>						
Engagements sociétaux						
Budget global de sponsoring sportif*	k€	1 200	1 156	1 172	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
Budget global de mécénat culturel*	k€	900	610	735	SO 1	
Pratiques responsables dans les achats						
Montant dépensés auprès d'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) agréés auprès de l'AGEFIPH	k€	439	349	303	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
% des dépenses d'intérim auprès des sociétés engagées dans l'accord de lutte contre les faux papiers et l'usurpation d'identité	%	65	100	100	G4 56	

*Périmètre des données = Périmètre Groupe

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Référence aux thèmes
de la loi Grenelle 2 -
Art. R. 225-102.1
(Décret n° 2012-557)

Indicateurs



2012 2013 2014 GRI 4

Groupe (dont AES, Prevost, Sophed et Echallier) hors FPR, Suisse et acquisitions 2012

Groupe (dont AES, Prevost, NCI, Gros Environnement, Sophed, Echallier, SEF, MPB, OTQ) hors FPR, Suisse, MetalArc, Atlantic Metal

Périmètre 2013 + Desplat + Prodiag

Recyclage et prévention des déchets*

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	GRI 4
Tonnage total	Milliers de tonnes	4 944	5 326	5 776	EN 1 & 2
Masse totale de déchets recyclés	Milliers de tonnes	4 057	4 980	5 407	EN 1 & 2
% de déchets collectés par le groupe Paprec	%	77,84	80,11	79,41	EN 1 & 2
% de déchets en apport direct (amenés directement sur le site Paprec)	%	5,99	6,23	7,40	EN 1 & 2
% de Matières Premières Issues du Recyclage achetées (négoce)	%	16,17	13,66	13,20	EN 1 & 2
Taux de recyclage atteint par type (%)					EN 1 & 2
Papier (donnée moyenne du secteur)	%	98	98	98	EN 1 & 2
Plastique	%	93	90	89	EN 1 & 2
DIB (calculé en sortie d'usine sur 4 sites possédant une chaîne de tri DIB)	%	45	48	55	EN 1 & 2
Déchets de chantier (calculé en sortie des usines de Paprec Chantiers)	%	75	70	70	EN 1 & 2
Déchets D3E	%	77	78	78	EN 1 & 2
Collecte sélective	%	81	82	81	EN 1 & 2
Bois (donnée moyenne du secteur)	%	99	99	99	EN 1 & 2
Ferrailles (donnée moyenne du secteur)	%	99	99	99	EN 1 & 2
Métaux (donnée moyenne du secteur)	%	99	99	99	EN 1 & 2
Déchets verts (donnée moyenne du secteur)	%	99	99	99	EN 1 & 2
Taux de recyclage global des usines	%	69	73	74	EN 1 & 2

Matières premières

Énergie

Consommation énergétique

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	GRI 4
■ Consommation d'électricité	MWh	41 610	48 125	57 776	EN 3 & EN 4
■ Gasoil	Litres	16 123 755	21 632 333	20 918 572	EN 3 & EN 4
Production photovoltaïque	MWh	17,823	19,309	18,978	EN 6
Coût de la consommation d'énergie électrique	k€	3838	4731	5549	EN 3 & EN 4
Émissions de GES* (scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)	teqCO ₂	61 469	66 035	77 215	EN 15 & 16
Émissions de GES évitées du fait de l'activité de recyclage*	teqCO ₂	1 615 802	2 242 138	3 223 983	EN 19

Utilisation durable des ressources

Changement climatique

Transport

Nombre de sites connectés

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	GRI 4
■ Rail	Nb	7	7	7	EN 30
■ Eau	Nb	6	6	6	EN 30
■ Doublement connectés	Nb	2	2	2	EN 30
Tonnages transportés par voie fluviale (collecte de déchets en logistique amont et déchets sortants en logistique aval, par ex les gravats)	Nb	67 658	107 323	116 723	EN 30
Pourcentage de camions en Euro 5, Euro 5 EEV et Euro 6	%	20,86	25,29	26,17	EN 15 & 16
% de véhicules particuliers achetés dans l'année et émettant moins de 120 g de CO ₂ / km	%	75	75	98	EN 15 & 16

Politique générale en matière environnementale

Changement climatique

*Périmètre des données = Périmètre Groupe

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)

Indicateurs



2012

2013

2014

GRI 4

Groupe (dont AES, Prevost, Sophed et Echallier) hors FFR, Suisse et acquisitions 2012

Groupe (dont AES, Prevost, NCI, Gros Environnement, Sophed, Echallier, SEF, MPB, OTC) hors FFR, Suisse, MetalArc, Atlantic Metal

Périmètre 2013 + Desplat + Prodig

Management et certifications environnementales

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	GRI 4	Notes
Budget dédié à la protection environnementale (investissements pour mise en conformité, coût de la certification, coût assurantiel)	k€	5 334	5 839	6 148	EN 31	
Nombre de sites disposant d'au moins une certification	Nb	42	50	73	G4 15	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 14001	Nb	33	49	62	G4 15	
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 9001		ND	ND	20		
Nombre de sites certifiés OHSAS 18001	Nb	2	2	5	G4 15	
Nombre de sites certifiés Certirec	Nb	17	2	1	G4 15	
Nombre de sites certifiés Qualival	Nb	24	5	5	G4 15	
Nombre de triple certification (OHSAS 18001, ISO 9001 et ISO 14001)	Nb	1	1	5	G4 15	Politique générale en matière environnementale - L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement.
Nombre de sites de traitement sans aucune certification	Nb	18	16	18	G4 15	Politique générale en matière environnementale
dont nombre de sites de traitement présents dans le groupe depuis moins de 3 années	Nb	14	9	12	G4 15	
Part des ventes de matières premières certifiées ISO 9001	%	100	100	100	G4 15	
Nombre de sites de traitement et de tri classés ICPE	%	100	100	100	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à autorisation	%	80	83,52	81	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à déclaration	%	20	16,48	19	G4 15	
Nombre de visites DRIRE ICPE	Nb	25	26	26	G4 15	
Nombre de nouvelles autorisations ICPE reçues	Nb	21	43	59	G4 15	
Nombre d'audits réglementaires internes	Nb	44	47	54	G4 15	
Nombre de courriers échangés avec l'administration (envoyés et reçus)	Nb	536	1 204	904	G4 15	

7 rue du Docteur Lancereaux
75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 43 10
Fax : +33 (0)1 42 99 43 31
www.paprec.com

